

# AVIS D'APPEL A LA CONCURRENCE

## Dénomination et adresse de la collectivité passant le marché :

Commune de Rethel  
Place de la République  
08300 RETHEL  
Représenté par : Guy DERAMAIX  
Profil d'acheteur : [www.xmarches.fr](http://www.xmarches.fr)

## Mode de passation :

Marché passé selon une procédure adaptée par application de l'article 27 du décret n°  
2016-360 du 25 mars 2016

## Objet de la consultation :

Référence : 07-RETHEL2018  
Nature : Travaux  
Détail : Travaux d'infrastructures  
07-RETHEL2018 Aménagement d'un cheminement piéton rues Jean Mermoz et Clostermann à  
Rethel

L'avis implique la passation d'un marché public.

Le marché sera conclu avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises

Les variantes sont autorisées selon les conditions suivantes :

Conformément à l'article 58 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, une offre comportant des variantes autorisées devra respecter les exigences minimales visées par les dispositions du bordereau des prix unitaires et de ses éventuelles pièces annexes. Le candidat qui présente une variante autorisée doit également remettre une offre entièrement conforme à la solution de base.

## Délai d'exécution envisagé :

2.5 mois ne comprenant pas la période de préparation de 15 jours.

## Unité monétaire retenue par la collectivité :

Euros

## Langue de rédaction des offres des concurrents :

Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

## Modalités d'obtention du dossier :

Conformément à l'article 39 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, le pouvoir adjudicateur met à disposition le dossier de consultation des entreprises, à l'adresse suivante :

### **Modalités de remise des offres :**

La gestion du dossier est assurée par les services de la Communauté de communes du Pays rethélois

La transmission des offres et candidatures par voie électronique est autorisée.

2 possibilités sont offertes aux candidats pour la remise de leur pli (conformément au décret n° 2002-692 du 30 avril 2002) :

- sur support papier par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous

Communauté de communes du Pays rethélois - Service Achat Public- Hôtel de Ville - Place de la République - 08300 RETHEL.

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00- 13h30 à 17h30 / le samedi de 09h00 à 12h00,

- par voie électronique, via le site <https://www.xmarches.fr> , référence 07-RETHEL2018, conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation. Cet envoi électronique pourra être complété par une copie de sauvegarde adressée selon les mêmes modalités qu'un pli papier.

### **Date limite de remise des offres :**

Le lundi 13 août 2018 à 10:00

### **Justificatifs et pièces à fournir :**

Se reporter au règlement de la consultation.

### **Critères de jugement des offres :**

Critère par pondération :

- Valeur technique : 60%

- Prix : 40%

### **Modalités de paiement et de financement :**

Paiement Par virement bancaire, délai de paiement: 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

### **Renseignements complémentaires :**

Le délai de validité des offres est de 180 jours

*Pour plus d'informations, s'adresser à :*

Renseignements administratifs :

Communauté de communes du Pays rethélois

Service Achat Public

Monsieur Emmanuel PONCELET

Place de la République  
08300 RETHEL  
Tél : 03.24.39.89.43  
Courriel : marches-publics@cc-paysrethelois.fr

Renseignements techniques:  
Communauté de communes du Pays rethélois  
Service Voirie  
Monsieur Hervé THIEBAULT  
107, rue JB Clément  
08300 RETHEL  
Tél : 03.24.38.25.22  
Courriel : h.thiebault@cc-paysrethelois.fr

**Date d'envoi de l'avis d'appel public à la concurrence :**

Le mercredi 18 juillet 2018